

5 000 ANS D'ÉPARGNE

DÉCEMBRE 2024

L'ÉPARGNE, LE PRODUIT DE LA SÉDENTARITÉ	2
LA MONNAIE ET L'INVENTION DE L'ÉPARGNE FINANCIÈRE	2
L'ÉPARGNE FACE AUX INTERDITS RELIGIEUX	2
EXPLOSION DES BESOINS SOUS LA RENAISSANCE.....	3
RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET RÉVOLUTION FINANCIÈRE.....	3
LA FINANCE AU CŒUR DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE	4
L'ÉPARGNE FACE À LA RÉVOLUTION DIGITALE	5

5 000 ANS D'ÉPARGNE

L'épargne et le crédit sont indissociables. Ce sont des piliers de l'économie. Sans eux, pas d'échanges, pas d'investissement et pas de croissance. L'une et l'autre ont traversé les siècles en s'adaptant aux bouleversements technologiques, économiques, sociaux et culturels. L'épargne est l'expression de la volonté des sociétés de survivre, de se protéger des aléas qu'ils soient climatiques ou humains (maladies, guerres, etc.).

L'ÉPARGNE, LE PRODUIT DE LA SÉDENTARITÉ

En se sédentarisant, les femmes et les hommes abandonnent leurs seuls rôles de cueilleurs et de chasseurs en devenant des cultivateurs. Dans les sociétés agraires, l'épargne est nécessaire pour passer l'hiver et pour ensemer au printemps. La nourriture, les graines ou les outils sont accumulés pour faire face aux imprévus ou préparer les saisons futures. Ces biens essentiels, stockés dans des greniers ou poteries, représentaient une assurance contre les aléas climatiques et économiques.

LA MONNAIE ET L'INVENTION DE L'ÉPARGNE FINANCIÈRE

Avec l'invention de la monnaie vers 3000 av. J.-C., l'épargne dépasse le cadre matériel pour devenir monétaire. Les temples mésopotamiens, véritables

précurseurs des banques modernes, centralisaient l'épargne et finançaient des projets collectifs. L'apparition de la monnaie suppose un tiers de confiance, celui qui garantit la valeur de la monnaie. L'essor de l'épargne repose sur cette notion et intervient avec la constitution de structures publiques solides (cités phéniciennes, grecques, Empire Romain).

L'ÉPARGNE FACE AUX INTERDITS RELIGIEUX

La quasi-totalité des religions interdisent le paiement des intérêts sur une somme d'argent. Les intérêts sont considérés comme l'expression de l'exploitation.

Dans la religion juive, la Torah interdit le prêt à intérêt entre membres de la communauté juive, considérant que les intérêts exploitent la vulnérabilité des nécessiteux. Pour les catholiques, cet interdit existait également. Avec l'essor du commerce au Moyen Âge, des pratiques financières comme les "lettres de crédit" ont émergé, contournant ces interdictions. La Réforme protestante et les besoins économiques ont conduit à une acceptation progressive du paiement d'intérêts dans la société chrétienne. De son côté, le Coran interdit explicitement le « Riba »

(généralement interprété comme l'usure ou les intérêts). Cette interdiction repose sur l'idée que les intérêts mènent à l'injustice, favorisent l'inégalité et ne reflètent pas une répartition équitable des risques. Le système bancaire islamique contourne cette interdiction en utilisant des modèles financiers alternatifs comme le partage des profits (« Mudarabah ») ou la vente différée (« Murabaha »).

EXPLOSION DES BESOINS SOUS LA RENAISSANCE

Avec les grandes expéditions, avec la volonté des Rois de disposer de grands palais et de réaliser des infrastructures, les besoins financiers se développent avec un appel à l'épargne. Les premiers emprunts publics sont ainsi émis. À la fin du Moyen Âge, au sein des grandes villes italiennes, comme Florence ou Gênes, apparaissent les premières banques structurées (Banque de Saint-Georges à Gênes en 1407, Banque Médicis à Florence). Ces banques facilitaient l'octroi de crédits à grande échelle, tant pour les États que pour les particuliers. Des institutions comme les Banques d'Amsterdam (1609) et d'Angleterre (1694) permettent aux gouvernements d'emprunter directement.

Avec la Renaissance, l'épargne devient un moteur de l'investissement en finançant des expéditions, des manufactures et des infrastructures.

RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET RÉVOLUTION FINANCIÈRE

Avec la Révolution industrielle, à partir de 1750, le crédit devient un moteur essentiel du développement économique. Les banques commerciales, comme le Crédit Lyonnais ou la Deutsche Bank, financent la construction d'infrastructures (chemins de fer, ports) et le développement des industries. Le développement des sociétés par actions permet une mobilisation de l'épargne. Au Royaume-Uni, la Joint Stock Companies Act de 1844 et les réformes ultérieures renforcent la responsabilité limitée des actionnaires permettant de faire un appel simple à l'épargne publique. En France, la loi de 1867 marque un tournant majeur en simplifiant la création de sociétés anonymes et en popularisant les actions comme moyen de financer l'industrie.

Industrie et infrastructures

Les sociétés par actions participent au développement des chemins de fer, des banques et des industries lourdes (sidérurgie, textile). La cotation des sociétés en bourse constitue également un moment clef de l'épargne et du capitalisme. Les premières bourses cotant des entreprises apparaissent dès le XVIIe siècle avec la montée des compagnies commerciales coloniales.

La Bourse d'Amsterdam, fondée en 1602, est considérée comme la première bourse moderne. Elle est créée pour permettre l'échange des actions de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales (VOC), la première société par actions cotée. Les investisseurs peuvent acheter et vendre des actions, favorisant leur liquidité. Un véritable marché secondaire se développe pour la négociation des titres.

À Londres, la Royal Exchange, fondée en 1571, servait initialement au commerce de marchandises. Cependant, à partir de 1698, elle commence à accueillir des échanges d'actions et d'obligations. L'activité liée aux actions se développe en parallèle dans des cafés londoniens, comme le célèbre Jonathan's Coffee House, qui deviendra la London Stock Exchange en 1801. La Bourse de Paris est officiellement créée en 1724 pour organiser les échanges de titres, notamment ceux des compagnies françaises comme la Compagnie des Indes. Elle joue un rôle central dans la structuration du marché financier en France, en lien avec les initiatives de John Law, bien que ces dernières aient conduit à des crises spéculatives. Le New York Stock Exchange (NYSE) est fondé, de son côté, en 1792, après la signature de l'accord de Buttonwood entre courtiers.

La Révolution industrielle démocratise l'épargne, notamment avec la création des caisses d'épargne. En 1818, la Caisse d'Épargne de Paris voit le jour, offrant aux ménages modestes un moyen sécurisé de mettre de côté leurs économies.

Les grandes guerres (1914-1918) et (1939-1945) mobilisent l'épargne des citoyens via des campagnes de souscription d'emprunts nationaux, soulignant le rôle crucial de l'épargne dans le financement des États.

LA FINANCE AU CŒUR DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

Après la Seconde Guerre mondiale, l'épargne évolue au-delà de la précaution. Elle devient un outil pour financer des projets de vie : accession à la propriété, études, retraite. L'essor des produits financiers, comme les actions et obligations, reflète cette diversification. Cet essor suit les besoins de financement des économies, de plus en plus complexes. Les banques proposent un nombre croissant de produits : livrets, Organismes de Placement Collectif, produits structurés, etc. L'informatique permet de révolutionner le secteur dès les années 1970.

En France, des dispositifs comme le Plan Monnet (1947) mobilisent l'épargne nationale pour financer la reconstruction industrielle et les infrastructures. L'épargne des

ménages est dirigée vers des emprunts d'État et des livrets réglementés (comme le Livret A) pour soutenir les projets publics et notamment le logement social. Le Plan Marshall (1948) est financé en partie par l'épargne des ménages américains. Ce financement international donnera lieu à la création des pétrodollars et à un vaste marché de capitaux.

Durant les 30 Glorieuses, l'amélioration des niveaux de vie en France conduit à une hausse des dépôts sur des produits réglementés et au développement de l'épargne populaire. L'épargne sert de plus en plus à financer les grands projets de vie : acquisition d'un logement, éducation des enfants, L'État crée des produits d'épargne spécifiques pour encourager l'accès à la propriété, tels que le Plan d'Épargne Logement (PEL) (1965). Afin d'améliorer les relations sociales, les pouvoirs publics favorisent en France le développement de l'épargne salariale à partir de 1959. Avec les chocs pétroliers de 1973 et de 1974 ainsi qu'au nom de la compétitivité des entreprises françaises, les gouvernements tentent d'encourager le développement de l'épargne longue (SICAV Monory, Plan d'Épargne en actions, Plan d'Épargne Retraite, etc.).

Dans les années 1980, la libéralisation des marchés entraîne une diversification des placements. Les actions et les obligations attirent une

nouvelle classe moyenne d'épargnants, bien que l'épargne populaire reste prédominante.

Avec la chute du mur de Berlin, l'ouverture au monde de la Chine et les révolutions technologiques, les marchés financiers deviennent globaux. L'assurance vie devient dans les années 1990 le premier placement des ménages grâce aux fonds euros qui bénéficient d'une garantie en capital.

L'épargne devient un levier pour financer la transition écologique, avec des produits comme les green bonds ou les fonds ISR (Investissement Socialement Responsable). Les épargnants sont de plus en plus attentifs à l'impact environnemental et social de leurs investissements.

Avec l'endettement massif des États et le vieillissement démographique, la transition écologique, les besoins en épargne augmentent. La crise de 2008 révèle la vulnérabilité des systèmes financiers. Les épargnants deviennent plus prudents et se tournent un temps vers des placements sécurisés.

L'ÉPARGNE FACE À LA RÉVOLUTION DIGITALE

La digitalisation transforme la gestion comme la pratique de l'épargne. De nouvelles offres apparaissent (crowdfunding, micro-investissement, cryptoactifs). Les jeunes générations privilégient

de plus en plus des outils simples et accessibles. Dans les années 2010, la persistance des taux d'intérêt faibles pousse les épargnants à diversifier leurs placements, en se tournant vers des actions, des ETF ou des produits immobiliers.

L'épargne est un miroir de l'économie et de la psychologie

des populations. Elle évolue au gré des besoins et des techniques tout en conservant ses objectifs : la protection et le financement de projets. Elle reste indispensable au bon fonctionnement des économies. L'épargne d'aujourd'hui est le crédit, l'emploi et la croissance de demain.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cerledelepargne.fr

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est le Think Tank d'AG2R LA MONDIALE, présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Nicolas Baverez**, Avocat associé chez August Debouzy, **Marie-Claire Carrère-Gée**, Conseiller maître à la Cour des comptes, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Michel Cicurel**, économiste et fondateur du fonds La Maison, Président du directoire de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, **Philippe Georges**, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont-Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School, **Christian Saint-Étienne**, Professeur émérite à la Chaire d'économie industrielle au Conservatoire National des Arts et Métiers, membre du Cercle des Économistes, **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

slegouez@cerledelepargne.fr